

Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence Procès-verbal

N° de la réunion: 14

Date: le jeudi 17 octobre 2024

Heure: 09 h 30

Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation

par voie électronique

Présents : Riley Brockington, président et conseiller

David Hill, vice-président et conseiller

Membres: Jessica Bradley, conseillère, Steve Desroches,

conseiller, Laura Dudas, conseillère, Sean Devine, conseiller, Allan Hubley, conseiller, Laine Johnson,

conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Matt Luloff, conseiller,

Stéphanie Plante, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 30 octobre 2024 dans le rapport 14 du

Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, était le mercredi 16 octobre 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, était le jeudi 17 octobre 2024, à 8 h 30.

Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

- 3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal 13 du CSCP le jeudi 19 septembre 2024

Adopté

- 4. Direction générale des services de protection et d'urgence
 - 4.1 <u>Examen concernant d'éventuels règlements pour les détaillants de</u> produits de vapotage

Dossier: ACS2024-EPS-PPD-0004 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil :

 d'approuver les modifications du Règlement sur les permis (no 2002-189, dans sa version modifiée) visant à encadrer la délivrance de permis aux détaillants de produits de vapotage, comme le décrivent le présent rapport et le formulaire général (document 1).

2. de demander à la greffière municipale d'écrire au premier ministre de l'Ontario ainsi qu'à la ministre de la Santé de l'Ontario pour recommander la modification de l'article 22 de la Loi de 2017 favorisant un Ontario sans fumée de sorte que les ordonnances d'interdiction automatique puissent s'appliquer aux infractions liées à la vente de produits de vapotage, comme l'explique le présent rapport.

M. Ryan Perrault, directeur général, Services de protection et d'urgence (DGSPU), présente Mme Valerie Bietlot, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités, DGSPU, et M. David Kurs, spécialiste, Révision des règlements municipaux, DGSPU, qui font une présentation détaillée résumant le rapport. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

M. David Chapman, directeur, Services des règlements municipaux, DGSPU, et Mme Harpreet Grewal, superviseure, Santé publique Ottawa, sont également présents pour répondre aux questions.

Le Comité reçoit ensuite M. Ron Couchman, propriétaire de Clear Sky Vapes.

Après avoir entendu l'intervenant, posé des questions au personnel et délibéré, le Comité reçoit les recommandations du rapport et les ADOPTE telles quelles.

Adopté

4.2 Rapport annuel 2023 du Service de sécurité publique

Dossier: ACS2024-EPS-PSS-0002 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil :

- 1. de prendre acte du Rapport annuel 2023 du Service de sécurité publique à titre informatif;
- 2. d'approuver le Règlement municipal proposé sur le programme de gestion des situations d'urgence tel qu'il est décrit dans le

présent rapport et selon la forme générale établie dans le document 1, et d'abroger le Règlement no 2018-098.

M. Ryan Perrault, directeur général, Services de protection et d'urgence (DGSPU), présente Mme Beth Gooding, directrice, Service de sécurité publique, DGSPU, qui fait une présentation détaillée résumant le rapport.

Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Après avoir posé des questions au personnel et délibéré, le Comité reçoit les recommandations du rapport et les ADOPTE telles quelles.

Adopté

4.3 Rapport annuel 2023 sur les services d'appel au 9-1-1

Dossier: ACS2024-EPS-PSS-0003 – À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil de prendre connaissance du présent rapport.

Mme Beth Gooding, directrice, Service de sécurité publique, Direction générale des services de protection et d'urgence, présente M. Eric Janus, directeur des communications, Service de police d'Ottawa, qui est présent pour répondre aux questions. Elle présente ensuite un diaporama résumant le rapport. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Le Comité reçoit ensuite M. Michael Wood.

Après avoir entendu l'intervenant, posé des questions au personnel et délibéré, le Comité reçoit la recommandation du rapport et l'ADOPTE telle quelle.

Adopté

5. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

6. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

7.	Demandes de renseignements
	Il n'y a aucune demande de renseignements.
8.	Autres questions
	Il n'y a aucune autre question.

9. Levée de la séance

Prochaine reunion - le jeudi 21 novembre 2024.

La séance est levée à 11 h 07.

Il n'y a aucun avis de motion.

Original à être signé par C. Zwierzchowski, Coordonnateur du comité Original à être signé par Conseiller R. Brockington, Président